

Initiales du maire

Initiales du dir. gén.

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



No. de résolution  
ou annotation

### PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE LYSTER

Procès-verbal du  
1<sup>er</sup> juin 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lyster tenue à l'Hôtel de Ville, 2375, rue Bécancour, Lyster, lundi le 1<sup>er</sup> juin 2015 à 20 h.

Sont présents : les conseillers Dave Boissonneault, Benoit Jalbert et Christian Marcoux, et les conseillères Geneviève Ruel et Lise Bouchard-Lambert, formant quorum sous la présidence de Monsieur Sylvain Labrecque, maire.

Est également présente Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Ordre du jour du  
1<sup>er</sup> juin 2015

### ORDRE DU JOUR Séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2015

- 1 *PRIERE*
- 2 *MOT DE BIENVENUE*
- 3 *REMISE DES ATTESTATIONS DE RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT BENEVOLE*
- 4 *LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR*
- 5 *AUTORISATION DU MAIRE D'INVERSER LES POINTS A L'ORDRE DU JOUR*
- 6 *SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX*
- 7 *ADMINISTRATION GÉNÉRALE*
  - 7.1 Présentation des comptes
  - 7.2 Fermeture du bureau municipal pour les vacances
  - 7.3 Location du copieur
  - 7.4 Vente d'un terrain sur la rue des Bouleaux
- 8 *SECURITE PUBLIQUE*
  - 8.1 Ramonage des cheminées
- 9 *TRANSPORT*
  - 9.1 Octroi de gré à gré pour le rapiéçage
  - 9.2 Octroi du contrat pour le remplacement des ponceaux – Route Fournier
  - 9.3 Achat des ponceaux pour la Route Fournier
  - 9.4 Achat des ponceaux pour travaux été 2015
  - 9.5 Fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques
  - 9.6 Demande pour la rue Sabre
- 10 *HYGIENE DU MILIEU*
  - 10.1 Achat d'un débitmètre pour le réservoir
- 11 *SANTE ET BIEN-ETRE*
  - 11.1 Demande d'aide financière de l'OMH de Lyster
- 12 *AMENAGEMENT, URBANISME ET DEVELOPPEMENT*
  - 12.1 Soumission aménagements paysagers
- 13 *LOISIRS ET CULTURE*
  - 13.1 Embauche des moniteurs pour le terrain de jeux
  - 13.2 Adhésion à Culture Centre-du-Québec
  - 13.3 Location d'un container
- 14 *CORRESPONDANCE*
  - 14.1 AGA de Tourisme Centre-du-Québec
- 15 *PERIODE DE QUESTIONS*
- 16 *VARIA*
  - 16.1 Soirée Hommage 12-18
  - 16.2 Tournoi de golf pour la Fondation du CLSC-CHSLD de l'Érable
  - 16.3 AGA et adhésion à GROBEC
  - 16.4 Demande de participation Journée de démonstration forestière
  - 16.5 Demande de contribution pour «Trois-Pistoles en chanson»
- 17 *ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SEANCE TENANTE*
- 18 *LEVEE DE LA SEANCE*

Ouverture de la  
séance

Monsieur le Maire ouvre la séance à l'heure prévue et il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé et demande à la directrice générale et secrétaire-trésorière d'en faire la lecture.

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster**



**142-06-2015**  
Adoption de  
l'ordre du jour

**SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté.

**ADOPTÉE**

**143-06-2015**  
Inversion de  
l'ordre du jour

**SUR LA PROPOSITION DE : BENOIT JALBERT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE l'ordre du jour soit inversé au besoin par le maire.

**ADOPTÉE**

**144-06-2015**  
Présentation des  
comptes

**SUR LA PROPOSITION DE : LISE BOUCHARD-LAMBERT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal approuve et autorise le paiement des comptes :

Chèques numéros 12639 à 12676	<b>41 370.58 \$</b>
Autres paiements effectuées par la directrice générale	<b>41 918.62 \$</b>
Grand total des paiements	<b>83 289.20 \$</b>

**ADOPTÉE**

**145-06-2015**  
Fermeture du  
bureau  
municipal pour  
les vacances

**SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise la fermeture du bureau municipal pour la période des vacances estivales du 20 au 31 juillet 2015 inclusivement.

**ADOPTÉE**

**146-06-2015**  
Location du  
copieur

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal accepte la proposition de Mégaburo pour la location d'un copieur Sharp MX4110N au coût mensuel de 108.38\$ plus taxes pour une durée de 60 mois.

QUE la directrice générale soit deux autorisée à signer pour et au nom de la municipalité le contrat à intervenir ainsi que tous les documents nécessaires ou utiles.

**ADOPTÉE**

**147-06-2015**  
Vente d'un  
terrain sur la rue  
des Bouleaux

**ATTENDU QUE** le demandeur Monsieur Maurice Dubois désire acquérir d'une partie du lot 15D-2 soit une superficie d'environ 2 520 pi<sup>2</sup> qui est située face à sa propriété du 2835 rue des Bouleaux ;

**ATTENDU** les antécédents de prix de vente établis récemment dans ce secteur ;

**ATTENDU QUE** la municipalité a proposé un prix de vente de 0.50\$/pi<sup>2</sup> et que Monsieur Dubois a accepté cette offre ;

**SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise la vente à Monsieur Maurice Dubois d'une partie du lot 15D-2, tel qu'indiqué au plan que nous retrouverons en annexe du présent procès-verbal, ceci pour la somme de 1 260\$ plus les taxes applicables.

QUE le maire et la directrice générale soient tous les deux autorisés à signer pour et au nom de la municipalité le contrat à intervenir ainsi que tous les documents nécessaires ou utiles au terrain vendu.

**ADOPTÉE**

Initiales du maire

Initiales du dir. gén.

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



**148-06-2015**  
Ramonage des cheminées

ATTENDU que la municipalité a reçu une offre de services pour le ramonage des cheminées pour l'année 2015 de Services Hébert Ramonage ;

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal accepte l'offre de services de Services Hébert Ramonage, et autorise l'émission d'un permis de ramonage pour l'entreprise, conformément au règlement 170 sur le ramonage.

**ADOPTÉE**

**149-06-2015**  
Octroi de gré à gré pour le rapiéçage

**SUR LA PROPOSITION DE : BENOIT JALBERT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal accorde le contrat pour le rapiéçage de gré à gré à Pavage Lagacé et Frères. À cette fin, une dépense maximale de 25 000\$ taxes incluses est autorisée et sera puisée au poste Asphalte (02 32000 625).

**ADOPTÉE**

**150-06-2015**  
Octroi du contrat pour le remplacement des ponceaux – Route Fournier

ATTENDU les soumissions sur invitation demandées à EMP inc. et Pavage Lagacé et Frères pour le remplacement de deux ponceaux sur la Route Fournier ;

ATTENDU les soumissions reçues et qui ont été ouvertes le 27 mai 2015 à 11 h :

<b>SOUSSIONNAIRES</b>	<b>PRIX SOUMIS (taxes incluses)</b>
EMP inc.	28 709.69\$
Pavage Lagacé et frères	28 418.13\$

**SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal accorde le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit à Pavage Lagacé et Frères.

QUE la présente dépense sera payée à même le surplus accumulé.

**ADOPTÉE**

**151-06-2015**  
Achat des ponceaux pour la Route Fournier

ATTENDU les soumissions sur invitation demandées à Fortier 2000 et à Industrie de ciment La Guadeloupe pour l'achat des deux ponceaux à remplacer sur la Route Fournier ;

<b>SOUSSIONNAIRES</b>	<b>PRIX SOUMIS (taxes incluses)</b>
Fortier 2000	20 641.03\$
Industrie de ciment La Guadeloupe	28 084.07\$

**SUR LA PROPOSITION DE : BENOIT JALBERT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise l'achat auprès du plus bas soumissionnaire, soit Fortier 2000.

QUE la présente dépense sera payée à même le surplus accumulé.

**ADOPTÉE**

**152-06-2015**  
Achat des ponceaux pour travaux été 2015

**SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise l'achat de ponceaux pour divers remplacements à faire durant l'été 2015. Une somme maximale de 10 000\$ est autorisée auprès du plus bas soumissionnaire suite à des demandes de soumissions sur invitation.

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster**



**153-06-2015**  
Fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques

QUE la présente dépense sera puisée au poste Ponts-ponceaux (02 32060 521)

**ADOPTÉE**

ATTENDU QUE la MRC de L'Érable a adopté le règlement numéro 297 créant le fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques ;

ATTENDU QUE la MRC de L'Érable a perçu, au cours de l'exercice 2014, des droits payables par les exploitants de carrières et sablières pour des substances visées par le règlement no 297 et susceptibles de transiter par les voies publiques municipales ;

ATTENDU QUE le règlement no 297 prévoit, par son article 4.1, des critères d'attribution des fonds à être répartis entre les municipalités de la MRC ;

ATTENDU le tableau de répartition du fonds constitué par la MRC de L'Érable ;

ATTENDU QUE les municipalités de la MRC ont droit d'utiliser les sommes provenant du fonds aux fins prévues par l'article 78.1 de la Loi sur les compétences municipales ;

**EN CONSÉQUENCE, SUR LA PROPOSITION DE : LISE BOUCHARD-LAMBERT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil de la municipalité de Lyster demande à la MRC de L'Érable le versement d'un montant de 14 588.50\$, tel que prévu au tableau de répartition fourni par la MRC de L'Érable ;

QUE la municipalité de Lyster entend réaliser les travaux suivants : Amélioration de la Route Fournier ;

QUE la municipalité de Lyster s'engage à utiliser ces sommes conformément aux dispositions de l'article 78.1 de la Loi sur les compétences municipales, ainsi qu'à l'article 4 du règlement no 297 de la MRC soit pour :

- la réfection ou l'entretien de toute ou partie de voies publiques par lesquelles transitent ou sont susceptibles de transiter des substances à l'égard desquelles un droit est payable ;
- des travaux visant à pallier les inconvénients liés au transport de ces substances.

QUE cette résolution soit transmise à la MRC de L'Érable.

**ADOPTÉE**

Le sujet est reporté à une séance ultérieure.

Demande pour la rue Sabre

**154-06-2015**  
Achat d'un débitmètre pour le réservoir

ATTENDU les soumissions sur invitation demandées à CWA et à Compteurs Lecompte pour l'achat d'un débitmètre pour le réservoir ;

<b>SOUSSIONNAIRES</b>	<b>PRIX SOUMIS (plus incluses)</b>
CWA Mécanique de procédé	4 550.00\$
Compteurs Lecompte	5 687.25\$

**SUR LA PROPOSITION DE : BENOIT JALBERT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise l'achat auprès du plus bas soumissionnaire, soit CWA Mécanique de procédé.

QUE la présente dépense sera puisée à même la somme à recevoir dans le cadre du programme de «Transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence 2014-2018».

**ADOPTÉE**

155-06-2015

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT**

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster**



Demande d'aide financière de l'OMH de Lyster

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise le versement d'une somme de 350\$ pour l'achat de divers équipements à l'OMH de Lyster. La somme sera puisée au poste Dons et commandites diverses (02 19000 999).

**ADOPTÉE**

156-06-2015  
Soumission aménagements paysagers

**SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal approuve la soumission de Isabelle Gourde pour la réalisation de travaux d'aménagements paysagers au bureau municipal et sur le terrain appartenant au MTQ (coin Bécancour-Laurier). La somme requise de 3 730\$ pour réaliser ces travaux sera puisée au poste Matériaux divers – embellissement (02 69000 629).

**ADOPTÉE**

157-06-2015  
Embauche des moniteurs pour le terrain de jeux

**SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise l'embauche des monitrices pour l'été 2015 : Carolane Beaudoin, Alexandra Boissonneault, Marie-Pierre Martineau et Camille Talbot.

QUE le conseil municipal autorise l'embauche de la responsable du service de garde pour l'été 2015 : Claudia Labrecque.

QUE la description de tâches, le salaire et les conditions de travail convenus avec chacun des employés seront indiqués dans une entente de travail signée par l'employé(e) et la directrice générale ou la coordonnatrice des loisirs et de la culture.

**ADOPTÉE**

158-06-2015  
Adhésion à Culture Centre-du-Québec

**SUR LA PROPOSITION DE : LISE BOUCHARD-LAMBERT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise l'adhésion du Comité du Symposium d'arts visuels Lyst'Art à l'organisme Culture Centre-du-Québec. La somme requise de 50\$ sera puisée au poste Associations (02 70120 494).

**ADOPTÉE**

159-06-2015  
Location d'un container

ATTENDU que les employés de la municipalité sont dans l'obligation fréquente de ramasser des déchets et autres rebuts qui se retrouvent dans les fossés ;

ATTENDU que le conseil municipal croit que ce serait une bonne initiative de louer un container afin que les citoyens puissent disposer de matériaux non récupérés d'une autre façon ;

**SUR LA PROPOSITION DE : BENOIT JALBERT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise qu'un container soit loué pour la semaine du 22 au 26 juin. La somme sera puisée au poste Élimination des déchets (02 45120 446).

**ADOPTÉE**

Période de questions

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions.

160-06-2015  
Soirée hommage Partenaires 12-18

**SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

Initiales du maire

Initiales du dir. gén.

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



QUE le conseil municipal approuve l'achat de 2 billets pour la Soirée Hommage 12-18 qui aura lieu à Inverness le 6 juin 2015. La somme de 20\$ par billet sera puisée au poste Dons, commandite, promotions (02 70290 999).

### ADOPTÉE

#### **SUR LA PROPOSITION DE : LISE BOUCHARD-LAMBERT IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise l'inscription de quatre personnes au tournoi de golf au profit de la Fondation du CLSC-CHSLD de l'Érable qui aura lieu vendredi le 5 juin 2015. La somme de 120\$ par personne pour un total de 480\$ sera puisée au poste Dons, commandite, promotions (02 70290 999).

### ADOPTÉE

#### **SUR LA PROPOSITION DE : BENOIT JALBERT IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal renouvelle son adhésion à GROBEC pour l'année 2015-2016 au coût de 50\$. La somme sera puisée au poste Cotisation (02 13000 494).

### ADOPTÉE

#### **SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal accepte de participer financièrement à la Journée de démonstration forestière qui se tiendra au Mont Apic le 19 septembre prochain, comme partenaire Bronze pour un montant de 100\$. La somme sera puisée au poste Dons et commandites diverses (02 19000 999).

### ADOPTÉE

#### **SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal accepte de contribuer pour l'achat d'une publicité dans le livre souvenir de «Trois-Pistoles en chansons» afin d'envoyer un mot de félicitation et d'encouragement à l'artiste Stéphanie Masson de Lyster, qui a été sélectionnée pour participer à cet événement. La somme de 125\$ pour une publicité de la grandeur de ¼ de page sera puisée au poste Dons et commandites diverses (02 19000 999).

### ADOPTÉE

#### **SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal adopte le présent procès-verbal séance tenante.

### ADOPTÉE

#### **SUR LA PROPOSITION DE : LISE BOUCHARD-LAMBERT IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE cette séance soit levée à 20 h 51.

### ADOPTÉE

161-06-2015  
Tournoi de golf  
pour la  
Fondation du  
CLSC-CHSLD  
de l'Érable

162-06-2015  
AGA et adhésion  
à GROBEC

163-06-2015  
Demande de  
participation  
Journée de  
démonstration  
forestière

164-06-2015  
Demande de  
contribution pour  
«Trois-Pistoles  
en chansons»

165-06-2015  
Adoption du  
procès-verbal  
séance tenante

166-06-2015  
Levée de la  
séance

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster**



La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.

\_\_\_\_\_  
**Sylvain Labrecque**  
**Maire**

\_\_\_\_\_  
**Suzy Côté**  
**Directrice générale et secrétaire-trésorière**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

(Code Municipal, article 961)

Je soussignée, Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles le conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance.

Donné ce 1<sup>er</sup> jour de juin 2015

\_\_\_\_\_  
Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière